

Pour les salaires, pour mettre en échec le programme de guerre de Macron et du patronat contre nos droits, préparons-nous à l'action !

Les responsables des syndicats FORCE OUVRIERE du privé et du public du département de la Haute-Loire se sont réunis en Commission Exécutive le lundi 22 janvier 2024 pour discuter de l'actualité sociale et revendicative.

Pour les salariés, pour la population, il devient de plus en plus difficile de remplir le frigo. L'inflation n'est pas une fatalité, elle est organisée. 2023 a été une année record pour le versement des dividendes pour les 40 entreprises les plus riches de France : 97,1 milliards d'euros, + 14 %.

La commission exécutive soutient tous les syndicats FO qui, dans les négociations et par l'action, se battent pour obtenir des augmentations de salaire au moins à la hauteur de l'inflation, comme aux EHPAD Saint Dominique de Craonne et Brioude où la grève reconduite a permis d'obtenir des avancées salariales. Elle exprime sa solidarité aux agriculteurs en colère face à la baisse de leurs revenus. Ils se trouvent, comme nous, face aux mesures d'austérité des gouvernements français et européens et à la voracité des grands groupes.

Dans sa conférence de presse du mardi 16 janvier, Macron a annoncé un tour de vis supplémentaire sur le pouvoir d'achat des salariés et de la population : aucun coup de pouce au SMIC ni aux minimas sociaux, augmentation à 1 € des franchises sur les médicaments, gel du point d'indice des fonctionnaires, 10% d'augmentation du prix de l'électricité. Tout augmente (10% d'augmentation du prix du timbre, 1,3% des prix des péages, 3% du prix des assurances et mutuelles, etc...) sauf les salaires.

Il a annoncé une avalanche d'attaques contre les droits des salariés et des privés d'emploi.

Les conditions d'accès à l'assurance chômage seront durcies.

Une nouvelle loi travail est en préparation avec notamment la réduction des droits des représentants du personnel, des dérogations aux conventions collectives sur les salaires et la durée du travail, la fin du SMIC national qui serait établi par branche ou par région...

Pour les fonctionnaires, c'est le statut général qui est visé avec la mise en place d'un « salaire au mérite », c'est-à-dire à la tête du client en lieu et place de l'augmentation du point d'indice et de la revalorisation de la grille.

Avec la loi immigration, raciste et xénophobe (remise en cause du droit du sol, de l'Aide Médicale d'Urgence, de l'accueil des étudiants étrangers, etc...), il remet en cause l'égalité entre salariés prévue par le Code du Travail et le principe d'universalité des prestations familiales et de l'aide au logement, fondateur de la Sécurité Sociale. C'est un cadeau au patronat pour faire baisser « le coût du travail » et créer une concurrence entre salariés.

Le même gouvernement continue à apporter son soutien aux guerres en Ukraine, au Yemen... et aux massacres en Palestine alors que dans le monde entier la mobilisation s'amplifie, avec les organisations syndicales, pour un cessez le feu immédiat et définitif.

Face à ce programme de guerre contre nos exigences d'égalité, de paix et de justice sociale, l'Union Départementale FO appelle ses syndicats à continuer à informer, à réunir les salariés sur les projets du gouvernement, à discuter et à lister les revendications et à décider de l'action si nécessaire. L'heure est à la préparation de l'action interprofessionnelle pour mettre en échec le gouvernement.

Elle apporte son soutien à la manifestation nationale du 25 janvier contre l'inclusion scolaire systématique sous les fenêtres du ministère de l'Education Nationale, préparée conjointement par les fédérations FO de l'Enseignement, de l'Action Sociale et des Services Publics et de Santé.

Elle appelle à agir, aux côtés des salariés de l'ex Géant de Vals qui, dans le cadre du démantèlement du groupe Casino, sont frappés par une décision injuste de la Commission Nationale de la Concurrence qui annule la vente au groupe Intermarché. C'est aux pouvoirs publics de garantir le maintien des 120 emplois directs qui sont menacés, ainsi que ceux de la galerie marchande.

Elle décide de continuer à participer aux mobilisations pour le cessez le feu à Gaza, la libération de tous les otages et pour le retrait de la loi immigration.

Elle décide d'informer très largement les salariés sur ses revendications prioritaires :

- L'augmentation des salaires, du point d'indice, pensions, minimas sociaux et allocations,
- L'échelle mobile des salaires (indexation automatique sur la hausse des prix),
- La défense des droits garantis par le Code du Travail, du SMIC national, des conventions collectives.
Non à la loi Macron 2 !
- La défense du statut de la Fonction Publique contre le projet de réforme Guérini,
- La défense des droits des salariés privés d'emploi face à la réforme de l'assurance chômage.

En ce début d'année, elle appelle tous les salariés à adhérer aux syndicats FORCE OUVRIERE pour se défendre collectivement et obtenir leurs revendications.

Sur ces bases, l'Union départementale FO préparera activement le meeting national FO pour les revendications qui se tiendra dans les prochaines semaines.

Au Puy, le 22/01/24

A L'UNANIMITE